

Parcours CHAM de la 6^{ème} à la 3^{ème}

La Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) : un parcours unique à Quimper

Les Classes à Horaires Aménagés Musique travaillent en partenariat avec le Conservatoire de Musiques et d'Art Dramatique de Quimper (CMAD).

Aujourd'hui, au collège Max Jacob, il y a une classe CHAM par niveau, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, soit un peu plus de 80 élèves.

La CHAM , pour qui ?

La CHAM s'adresse à des élèves de CM2 qui aiment la musique, qui aiment chanter et principalement à ceux qui n'ont jamais pratiqué un instrument de musique.

Elle s'adresse à des élèves volontaires, désireux de travailler en groupe, de rencontrer des artistes et de réaliser des spectacles sur scène.

La CHAM, pour quoi ?

-Pour faciliter l'étude et la pratique de la musique tout en suivant un enseignement scolaire « classique ».

Les élèves suivent les mêmes enseignements et les mêmes programmes scolaires que leurs camarades des autres classes du collège, tout en recevant un enseignement artistique renforcé.

Cette classe est construite autour d'un projet pédagogique équilibré qui offre cette double finalité de façon harmonieuse, grâce à l'allègement du temps de cours dans certaines disciplines.

De fait, les élèves ne peuvent donc pas choisir l'enseignement facultatif du latin lorsqu'ils entrent en 5^{ème}.

La CHAM, les objectifs :

- Se fonder sur l'enseignement musical comme levier et vecteur d'apprentissage.
- Construire des compétences utiles dans toutes les disciplines.
- Développer l'écoute, l'attention, la mémorisation, l'expression des sentiments.
- Enrichir les connaissances culturelles de chacun.
- Réaliser des projets artistiques ensemble, dans un souci d'exigence de qualité.

Une heure d'éducation musicale en plus.
Une heure de chorale.
Trois heures de pratique instrumentale avec le CMAD.
Un instrument mis à disposition gratuitement pour quatre ans.

Instruments enseignés en CHAM :

Un instrument pour quatre ans (violon, violon alto, flûte traversière, clarinette, hautbois, trompette).

Avec l'aide des enseignants du CMAD les élèves choisissent l'instrument après avoir suivi un «*parcours découverte instruments* » d'une durée de 6 semaines en septembre et octobre.

Pour se rendre du collège au Conservatoire, les élèves de 6^{ème} sont accompagnés durant les trajets par un surveillant du collège. Les titres de transport sont pris en charge par l'établissement.

Cérémonie de remise des instruments – nov 2021



La fête de la musique en juin 2021

